

- deux (02) sujets d'ordre général ;
- une (01) étude d'un texte historique.

Les sujets doivent porter sur des parties différentes du programme et être suivis de questions précises afin d'aider le candidat et d'orienter sa réflexion.

Géographie : (10 points).

L'épreuve comporte trois (03) sujets au choix :

- deux (02) sujets d'ordre général ;
- une (01) étude de documents : textes, données statistiques, cartes, courbes...

Les sujets doivent porter sur des parties différentes du programme et être suivis de questions précises dont l'objectif est d'orienter la réflexion du candidat.

Remarque : Concernant la série " Gestion-économie " les sujets doivent être dans la mesure du possible et dans le cadre du programme, axés sur l'aspect économique.

8.2. Séries :

- **sciences exactes**
- **sciences de la nature et de la vie**
- **technologie**

Histoire : (10 points)

L'épreuve comporte trois (03) sujets au choix :

- un (01) sujet d'ordre général
- une (01) étude d'un texte historique
- une (01) étude d'un texte historique autre que celui du sujet précédent.

Les sujets doivent porter sur des parties différentes du programme et être suivis de questions précises afin d'aider le candidat et d'orienter sa réflexion.

Géographie : (10 points)

L'épreuve comporte trois (03) sujets au choix :

- un (01) sujet d'ordre général
- une (01) étude de documents : textes, données statistiques, cartes, courbes....
- une (01) étude de documents : textes, données statistiques, cartes, courbes....autres que ceux du sujet précédent.

Les sujets doivent porter sur des parties différentes du programme et être suivis de questions précises dont l'objectif est d'orienter la réflexion du candidat.

IX. EPREUVE DE FRANCAIS

Série : **Toutes séries**

L'épreuve de français consiste en l'étude d'un texte en relation avec le programme de 3ème AS.

Elle comprend trois (03) parties

1/ compréhension du texte :

Le candidat devra répondre à des questions testant ses capacités d'analyse et de synthèse.

2/ fonctionnement de la langue :

Le candidat devra mobiliser ses ressources linguistiques pour établir les rapports entre le contenu et l'expression de ce contenu.

3/ production écrite :

Le candidat aura le choix entre :

* développer une idée ou exposer un point ou retracer un aspect de la problématique du texte.

* Résumer le texte.

X. EPREUVE D'ANGLAIS

Séries : **Toutes séries**

L'épreuve d'anglais comporte trois (03) parties.

1/ compréhension :

Elle sera tester à travers l'étude d'un texte authentique dans sa forme originale ou adaptée conforme au programme officiel des classes de terminales sous forme d'activités nécessitant des réponses d'inférence ou de référence.

2/ connaissance de la langue :

Elle comprend une série d'activités sous forme d'exercices

— lexicaux

— grammaticaux

3. Expression écrite

Cette section comprend deux sujets au choix.

Le candidat devra rédiger 10 à 15 lignes (60 à 120 mots) à partir d'un sujet d'expression semi-guidée ou d'expression libre.

XI - EPREUVE DE LANGUES ETRANGERES (Allemand ou Espagnol)

Série : Lettres et langues étrangères.

L'épreuve de langues étrangères III (Allemand ou espagnol) consiste en l'étude d'un texte de 15 à 18 lignes dont le contenu est conforme au programme de 3ème AS. L'épreuve comporte trois (03) parties :

1 / compréhension :

La compréhension du texte est testée par le biais de trois (03) questions :

— question de compréhension globale ;